

# Transports scolaires, un ajustement du règlement pour la rentrée 2019/2020

La Région des Pays de la Loire pilote les transports publics via sa nouvelle marque *Aléop*, et notamment les transports scolaires. La COMPA suit cette organisation en proximité.

La rentrée 2019/2020 a été marquée par de nombreuses évolutions. Parmi elles, l'obligation pour les élèves jusqu'au CE2 d'être accompagnés à l'arrêt par un adulte ou une personne de plus de 11 ans, matin et soir. Jusqu'alors, cette disposition ne concernait que les élèves de maternelle.

A quelques jours de la rentrée, ce point du règlement régional est modifié. Les parents d'écoliers de CE1 et CE2 qui le souhaitent, peuvent en effet obtenir une dérogation et ainsi permettre à leur(s) enfant(s) de ne pas être accompagné(s) au point d'arrêt. Seule obligation : transmettre au préalable au service transports de la COMPA, une décharge parentale évacuant toute responsabilité des services compétents et transporteurs en cas de problème. A défaut de décharge, le règlement s'appliquera.

En revanche, l'accompagnement des élèves demeure obligatoire pour les élèves du premier cycle (maternelle et CP), sans dérogation possible.

Rappel des autres règles de sécurité :

- Le port du gilet jaune est obligatoire tout au long du trajet du domicile jusqu'à l'établissement scolaire et inversement, y compris à l'intérieur du car,
- Conformément au code de la route, les élèves doivent obligatoirement attacher leur ceinture de sécurité durant le trajet en car.

Retrouvez un courrier type de décharge parentale sur le site [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com).

**Alerte SMS Transports scolaires** : travaux, intempéries, retards... pour être informé, abonnez-vous ! Rendez-vous sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com) (inscription gratuite, à renouveler pour chaque rentrée).

**Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) – Service Transports scolaires**

Tél. : 02 40 96 43 25 - [transports@pays-ancenis.com](mailto:transports@pays-ancenis.com)

[www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)

**Plus de renseignements :**

**Conseil Régional des Pays de la Loire**

[aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)

09 69 39 40 44

Plus d'informations sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)

**Suivez-nous sur Facebook ! (Compa44150)**

